Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

canton de bâle

Une « boîte noire » pour les skieurs

Un petit appareil portable, permettant d'analyser les mouvements des membres, a été mis au point à l'université de Bâle. Cette « boîte noire » enregistre et mesure les risques qu'un skieur fait courir à ses articulations, annonce le Centre de documentation et d'information scientifique à Genève.

La « boîte noire », qui pèse à peine un kilo, peut se porter en bandoulière ou se ranger dans une poche. Elle est reliée par quatre fils à de minuscules sondes qui se fixent sur la hanche, la cuisse ou le milieu du tibia.

Cet instrument a été développé en collaboration entre l'Institut de physique de l'université de Bâle et l'hôpital de Davos, avec l'aide du Fonds national suisse de la recherche scientifique. En raison de l'augmentation croissante des accidents de ski touchant les genoux, les médecins de Davos cherchaient un appareil capable d'évaluer les efforts qu'un skieur fait subir à ses membres inférieurs, selon son comportement sur la piste, et en fonction de sa position et de son matériel. L'accélération permet justement de mesurer ces risques d'une manière indirecte. L'appareil est aussi capable d'évaluer les progrès d'une convalescence, à la suite d'une fracture ou de n'importe quel traumatisme orthopédique. En effet, peu après avoir quitté son plâtre, un patient n'utilise sa jambe nouvellement libérée qu'avec crainte, évitant de lui faire subir des accélérations brutales. Avec le temps, et au fil des séances de rééducation, il va prendre davantage de risques. La « boîte noire » permet de chiffrer ces progrès. Elle révèle même les petites différences « d'emploi », entre jambe gauche et jambe droite, qui ne se voient pas à l'œil nu. Le médecin peut ainsi établir un graphique de « symétrie » de ses patients, pour évaluer la vitesse de leur rétablissement.

Prix Friedrich Miescher 1988 : Bâlois récompensé

La Société suisse de biochimie décerne tous les deux ans un prix en mémoire de Friedrich Miescher, qui a découvert la substance responsable de la transmission des caractères héréditaires. La Société a décerné cette année le Prix Friedrich Miescher à M. Gregor Eichele, de Bâle, actuellement professeur assistant de physiologie et biophysique à l'Ecole de médecine de Harvard (USA), annonce la Société de biochimie. Le prix, est doté de 10 000 francs.

Le prix a été fondé par l'Institut de recherches Miescher à Bâle pour encourager de jeunes biochimistes. Le prix 1988 décerné au Dr Eichele tient à encourager ses recherches fondamentales dans le domaine du développement et de la différentiation des organes. Gregor Eichele a notamment réussi à prouver une théorie non confirmée, selon laquelle des substances chimiques induisent la formation d'organes et de parties du corps lors du développement embryonnaire.

Emplois des Suisses dans la Communauté menacés, selon M. Philippe Lévy

Les chances des jeunes travailleurs et chercheurs suisses de trouver des emplois dans la Communauté européenne risquent bientôt de se réduire fortement, a averti à Bâle M. Philippe Lévy.

Le délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux ne voit qu'une parade face à ce danger : ouvrir les portes aux professions libérales, dans le cadre d'une réciprocité sectorielle en matière de liberté d'établissement. Une telle mesure ne porterait pas atteinte à la politique suivie par la Suisse en matière d'étrangers, a estimé M. Lévy.

S'exprimant devant quelque 200 représentants de l'industrie lors de la journée consacrée au marché unique européen par la Foire suisse d'échantillons, M. Lévy a réitéré par ailleurs l'opposition de principe de la Suisse à une adhésion à la CEE. Une adhésion, a-t-il affirmé, est incompatible avec la neutralité, la démocratie directe et le fédéralisme.

La Suisse continue de se baser sur l'accord sur l'AELE de 1960 et l'accord de libre-échange de 1972, les « instruments les plus adaptés à la réalisation d'un espace économique pour produits industriels ». Toutefois, dans le domaine crucial des services, les relations sont trop fragmentaires et souffrent de l'absence d'un accord-cadre sur la libéralisation des échanges, a admis M. Lévy.

« Nous serions bien inspirés de commencer à nous occuper de l'élaboration d'un projet d'accord général sur les services complétant l'accord de libre-échange », a-t-il déclaré.

canton de berne

Confirmation en Suisse : à Pâques ou à la Trinité ?

Le dimanche des Rameaux, consacré traditionnellement à la confirmation dans l'Eglise protestante, est de plus en plus souvent abandonné au profit d'un autre dimanche, plus tard, Pentecôte, généralement. Toutefois, si outre Sarine, on cherche à faire coïncider la confirmation avec la fin de l'année scolaire (début en automne, pour toute la Suisse), les Romands ne prévoient guère de changer des habitudes bien ancrées.

La commission catéchète de la conférence des églises de Suisse alémanique a recommandé que la confirmation ait lieu en juin, dès 1990, c'est-à-dire, entre Pentecôte et la fin de l'année scolaire. Il est apparu en Suisse alémanique que le parallélisme de l'année scolaire et de l'année de catéchisme menant à la confirmation avait la préférence dans la population, sur le dimanche des Rameaux. La confirmation, comme la fin de la scolarité obligatoire, marquent l'entrée de l'adolescent dans le monde adulte. Mais d'autres considérations, religieuses cette fois, militent en faveur de l'abandon de la coutume : la possibilité pour les catéchumènes de participer à la Sainte Cène au cours de leur formation gomme d'autant l'importance attachée à la première communion, le Vendredi Saint et à Pâques, communion qui incarnait l'entrée du jeune dans la communauté.

L'année ecclésiastique - pour le catéchisme - commencerait donc le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pentecôte. Pour la commission catéchète, toutes les célébrations importantes sont inclues dans cette période. La Pentecôte est de plus l'occasion d'une réflexion approfondie de la signification de cette célébration.

En Suisse romande, la question ne se pose pas dans la même mesure, puisqu'elle connaît la rentrée scolaire en automne depuis longtemps déjà. La tendance générale est au statu quo. On ne souhaite pas, dans le canton de Vaud, par exemple aligner la Confirmation sur la fin de l'année scolaire. Il s'agirait d'éviter « le conformisme social », relève le pasteur Pierre-André Jaccard, secrétaire général de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Mais la question n'est pas d'actualité dans les synodes romands.

La question est réglée au niveau cantonal. Le canton de Vaud connaît au moins trois formules différentes de confirmation - du solennel « oui avec l'aide de Dieu » prononcé personnellement au oui implicite et collectif où le pasteur parle au nom des catéchumènes, et même la demande simultanée de baptême dans certains cas. On cherche plutôt à valoriser et personnaliser l'engagement. Dans le canton de Vaud, la tradition du dimanche

des Rameaux remonte au milieu du XVIIIe siècle.

A Neuchâtel, selon Jean-Paul Montmollin, chancelier de l'Eglise réformée neuchâteloise, le règlement général de l'Eglise ne fixe pas de date. Dans la pratique, la confirmation a lieu le plus souvent entre Pâques et Pentecôte, après généralement une année de catéchisme. Depuis environ 20 ans, l'année scolaire commence en septembre. Donc, pas de nécessité de changer les dates.

René Widmer, secrétaire général de l'Eglise nationale réformée genevoise, relève que la pratique est variable, avec une préférence pour le jour des Rameaux. Le catéchisme s'y déroule sur deux ans. Comme dans le canton de Vaud, on cherche à dissocier école et confirmation et à valoriser davantage l'engagement personnel. Il existe même à Genève une pratique individuelle de la confirmation, qui a lieu après six mois de catéchisme au moins.

Chèque de 8 millions de francs pour la Chaîne du bonheur

M. Jean Clivaz, l'un des trois directeurs généraux des PTT, a remis à M. Jean Martel, directeur de la Chaîne du bonheur un chèque de 8 273 030 F. Cette somme correspond au nombre de timbres-poste spéciaux à un franc qui ont été vendus par les PTT en automne 1987 en faveur des sinistrés des intempéries en Suisse, indique un communiqué de la Chaîne.

Cette somme vient s'ajouter aux 43 034 466 F déjà recueillis. Selon la volonté des donateurs, 38 155 987 F sont destinés à l'aide en Suisse et 4 878 479 F serviront à secourir les victimes des intempéries à l'étranger. La commission nationale des projets de la Chaîne du bonheur disposera ainsi au total de 46 429 017 F pour indemniser les personnes et les communes sinistrées de notre pays.

A ce jour, 13 340 040 F ont déjà été versés dans les cantons de Berne, des Grisons, du Tessin, d'Uri, du Valais et de Vaud. Ces dédommagements sont attribués par la commission nationale des projets de la Chaîne du bonheur, présidée par M. René Schenker, ancien directeur de la Radio-télévision suisse romande, en application des critères qui tiennent compte, en priorité, de la situation sociale et économique des sinistrés ainsi que des prestations provenant des assurances et de divers fonds de secours.

canton de fribourg

Vitraux héraldiques fribourgeois

En contrepoint de l'exposition des vitraux suisses du Musée de Cluny, en 1986 au Musée suisse du vitrail à Romont, la Fondation du musée de Romont comble une lacune en présentant celle des vitraux fribourgeois, également consacrée à l'héraldique. L'exposition a eu lieu du 28 février au 10 avril, grâce au don de vingt-neuf vitraux faits par M. Georges de Montenach.

Grâce aussi à la collaboration du Musée d'art et d'histoire de Fribourg et celle des vieilles familles fribourgeoises, ce patrimoine typiquement suisse est splendidement présenté dans le cadre du château de Romont. C'est un panorama verrier mal connu du public du canton et d'ailleurs, qui complète temporairement les vitraux postgothiques et baroques figurés de l'exposition permanente.

M. Stefan Trümpler, conservateur du nouveau Centre de recherche et d'information sur le vitrail, à Romont, a regroupé les pièces selon trois thèmes : présentation esthétique et chronologique du vitrail héraldique, du seizième au dix-huitième siècle ; renaissance du vitrail héraldique au dix-neuvième siècle ; le vitrail héraldique témoin des coutumes de donation dans l'histoire d'une classe de la société fribourgeoise.

Panorama non exhaustif, bien des lacunes subistant, et qui mérite une étude approfondie (artiste et atelier). Le Centre de recherche pourrait prendre en charge cette étude ultérieurement.

Abbaye d'Hauterive : 850 ans de prière d'accueil et d'agriculture

Le monastère cistercien d'Hauterive, niché dans un méandre de la Sarine, près de Fribourg a fêté son 850e anniversaire. Le 25 février 1138, l'église de l'abbaye reçut sa consécration officielle. Une messe célébrée par Mgr Pierre Mamie a commémoré cet événement en présence de nombreux invités.

Venus de Cherlieu en Bourgogne, les moines cisterciens se lancent dès leur arrivée dans le développement agricole. Ce sont eux qui créèrent en 1263 la ferme « Grange Neuve », ancêtre de l'actuel institut agricole de l'Etat de Fribourg. Aujourd'hui, 30 moines vivent à l'Abbaye, a expliqué à l'ATS le Frère Bernhard Kaul. L'agriculture est restée leur occupation principale après la prière. Mais si l'abbaye a aussi son tailleur, son menuisier et son jardinier, elle ne vit pas complètement en autarcie et doit acheter certains produits à l'extérieur.

Le silence de ce monastère attire de nombreux visiteurs. Ainsi, les moines accueillent chaque année des centaines de personnes, catholiques ou protestants, pour des retraites de quelques jours. Le contact avec l'extérieur s'arrête là, car les cisterciens n'ont pas de ministère dans les villages. Toutefois, chaque dimanche de nombreux fidèles assistent à la grand'messe, comme pour la cérémonie commémorative du 850e anniversaire. Parmi les invités, le gouvernement fribourgeois, représenté par le président du Conseil d'Etat Denis Clerc et le chef des affaires culturelles Anton Cottier, les Pères abbés des monastères bénédictins et cisterciens voisins et les abbesses cisterciennes des monastères de la « Fille Dieu » à Romont et de la « Maigrauge » à Fribourg. Le professeur Roland Ruffieux a tenu une conférence sur l'histoire du couvent.

canton de genève

Salon de l'auto : une réussite sans précédent

Plus de 600 000 visiteurs, soit 7 % de plus que l'an dernier : tous les records sont battus et le directeur, Rodolphe Buser, a de quoi pavoiser

Un quart d'heure déjà avant l'heure de fermeture, les klaxons de près de 800 voitures ont hurlé dans les halles gigantesques de Palexpo. Un bruit de tonnerre, à faire frémir les tympans les mieux avertis. L'édition 88 du Salon de l'auto : un succès sur toute la ligne. Et M. Rodolphe Huser, directeur général du Salon, d'annoncer avec satisfaction, et un brin d'émotion, que la barre des 600 000 visiteurs est dépassée haut la main. Raison de ce succès sans précédent : « Le nombre considérable de premières mondiales et suisses présentées au public, le nouvel accès à Palexpo par la gare Genève-Cointrin, et une attraction exceptionnelle, les voitures « Duesenberg ».

Baromètre par excellence de l'état de santé d'un salon, le nombre de ses visiteurs. A cette heure, 609 709 personnes ont franchi les portes de Palexpo en dix jours. Ce qui représente le meilleur résultat jamais obtenu au niveau de l'affluence, avec une argumentation de plus de 7 % par rapport à l'an dernier. Mais il faudra attendre trois semaines encore pour connaître le nombre exact de visiteurs, une fois recensés avec précision tous les porteurs de billets combinés CFF.

Interview : Françoise Nydegger

Aux dires de M. Huser, il n'y a pas de miracle, car la réussite d'une édition se joue avant même que les portes du Salon ne s'ouvrent au public. « Il faut tout d'abord réussir à vendre les 50 000 m², à raison de 80 F le m², note M. Huser. S'assurer

ensuite la présence du plus grand nombre possible de nouveautés, au niveau mondial et suisse, que ce soit des voitures, des carrosseries ou des accessoires. Ces « premières » influencent fortement la venue à Genève de nombreux journalistes. Cette année, 1062 journalistes étaient au rendez-vous à Palexpo ». L'effet boule de neige est ainsi garanti : une bonne couverture de presse, et les amateurs de voitures se sentent comme aspirés au Salon.

« Une attraction de qualité est également indispensable pour attirer la foule, relève le directeur du Salon. Les Dusenberg, cette année, ont fait un tabac ! » Et puis, le succès d'une édition dépend aussi de l'état des ventes automobiles : « En février 1988, les ventes de voitures en Suisse ont enregistré une hausse de 18 % par rapport au résultat de février 1987. Ces bons résultats ont une incidence considérable sur la venue du public », constate M. Huser. Et d'ajouter que la situation de Palexpo constitue un atout formidable pour cette exposition : « On y accède maintenant par route, par rail et par air ».

De plus, « le Salon représente la plus grande surface d'exposition sous le même toit. Les exposants rivalisent donc dans la présentation et la décoration de leur stand ». Mais ces différents points positifs n'expliquent pas à eux seuls la motivation principale qui pousse les gens à venir admirer de belles voitures. Aussi le directeur du Salon a-t-il commandé, l'an dernier, un sondage à la maison Konzo, pour connaître les raisons qui font venir à Palexpo, autant de visiteurs. Il s'avère que 9,6 % du public se déplace au Salon dans l'intention d'acheter immédiatement une voiture, et que 47 % de visiteurs recherchent de la documentation en vue d'un achat ultérieur. Les pourcentages restants sont formés de professionnels de la branche automobile, de curieux et de promeneurs du dimanche.

Tirant le bilan de cette 58e édition, qui vient de fermer ses portes, M. Huser est catégorique : « Le succès exceptionnel de ce Salon est la meilleure démonstration pour prouver que la voiture rencontre un intérêt toujours croissant auprès du public, ceci malgré les attaques dont elle est souvent victime ».

Rodolphe Huser :
de nombreuses casquettes

Rodolphe Huser ne se contente pas d'être le directeur général du Salon de l'Auto de Genève. Il tient également les rênes de la Chambre syndicale suisse de l'automobile et branches annexes. Ces distinctions nationales ne l'empêchent nullement d'assurer la tâche de président du Comité pour les questions d'exposition, au sein de la très célèbre Organisation internationale des constructeurs d'automobiles (OICA), dont le siège est à Paris.

Il revient donc à M. Huser d'établir le calendrier des expositions internationales, et de veiller à la bonne observation des décisions prises. Actuellement, sept Salons européens plus ceux de Tokyo et de New York se partagent le marché des expositions.

Une concurrence qu'il convient de surveiller avec doigté. Le Salon de Genève étant le seul à se tenir chaque année, les autres ayant adopté une fréquence biennale, il est privilégié lorsqu'il s'agit de retenir des dates fixes dans le calendrier des expositions internationales. Pour honorer son mandat à l'OICA, M. Huser visite au moins trois Salons automobiles par an, et se rend chaque mois au siège parisien pour se tenir au courant des travaux des autres commissions. Malgré le temps consacré à l'OICA, il peaufine déjà la 59e édition du Salon genevois, qui représentera pour lui son 27e Salon. Un bail !

Fr. N.
Journal de Genève

Décès de René Dovaz
Ancien directeur de Radio Genève

René Dovaz, ancien directeur de Radio Genève, est décédé à Genève dans sa 91e année. Rendant hommage à cette « forte personnalité genevoise à laquelle la radio doit beaucoup », la Radio Suisse Romande (RSR) a souligné que René Dovaz était « un humaniste d'une grande sensibilité » dont toute la vie fut « axée essentiellement sur trois pôles : l'enseignement, la musique, la radio ».

Licencié en sciences mathématiques, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève, René Dovaz, violoncelliste professionnel, fonda le premier ensemble (un trio) du studio de Genève et créa les Jeunesses musicales de Suisse.

Sur le plan radiophonique, il fut non seulement directeur de Radio Genève mais fonda aussi l'Université radiophonique internationale et participa à la fondation de la Communauté des radios publiques de langue française.

canton de glaris

Les Glaronnais battaient les Autrichiens il y a 600 ans

Le canton de Glaris commémore une date marquante de son histoire : il y a 600 ans, le 9 avril 1388, les Glaronnais remportaient la bataille de Näfels et boutaient ainsi les Habsbourg hors de ce qui allait devenir leur canton. Le souvenir de cette bataille sera marqué par de grandes manifestations sur les lieux historiques, dont le point culminant a été une procession le jeudi 7 avril.

La menace d'une attaque autrichienne sur Glaris se précisa en février 1388, après la « nuit des morts de Weesen », lors de laquelle 29 Glaronnais furent tués. Le 9 avril suivant, selon la tradition historique, un certain capitaine Mathias Ambühl réussit à réunir les forces glaronnaises au pied de la montagne du Rauti. Il sut utiliser habilement le terrain et mettre les Autrichiens en déroute. Glaris est entré dans la Confédération en 1352 grâce aux Zurichois. C'est cependant par la bataille de Näfels, deux ans après Sempach, que les Glaronnais se sont libérés de la domination des Habsbourg et ont conquis une liberté longtemps attendue.

Les Glaronnais durent la victoire de Näfels à l'aide des Schwyzois et des Uranais. Mais des Suisses, des soldats de Rapperswil enrôlés dans les troupes autrichiennes, furent aussi victimes de la bataille dans les rangs ennemis. Rapperswil, à 40 kilomètres de là, était à l'époque une ville misérable, tombée sous la coupe des Autrichiens en 1354. Rapperswil ne fut définitivement ancrée dans le canton de St-Gall qu'en 1803.

Un grand programme de manifestations a été préparé par un comité d'organisation pour le jubilé du 600e anniversaire de la bataille de Näfels. Le gouvernement cantonal a cependant prié le comité de faire preuve d'une certaine retenue. Pour montrer qu'ils ont su surmonter leur passé, les Glaronnais ont par ailleurs invité des artistes autrichiens à exposer dans le cadre d'une exposition de sculpture à Mollis.

Chaque premier jeudi d'avril, une procession célèbre la victoire de Näfels. Tout Glaronnais de bonne famille se doit d'y participer. Cette tradition n'existe que depuis 150 ans. Elle n'a été établie que lorsque les troubles confessionnels qui ont secoué le canton se furent apaisés.

La procession de 1988 a constitué le point culminant du jubilé. Après une heure de recueillement matinal sur le terrain de la bataille, la procession s'est dirigée vers le village de Näfels en longeant des pierres commémoratives. A Näfels, une lettre historique portant les noms des Glaronnais et Confédérés morts pour la liberté en 1388 a été lue. La cérémonie s'acheva sur un rassemblement au pied du monument du souvenir et un service religieux en l'église paroissiale de Näfels.

De nombreuses autres actions marqueront encore le jubilé avant le Congrès des Suisses de l'étranger début septembre, publications historiques, concerts, expositions, compétitions sportives, fête villageoise. Une monnaie commémorative sera frappée et un « Fridli-Wii », un « vin de Fridolin », le saint patron du canton, sera même mis en bouteille.

canton des grisons

Il y a 50 ans que le rétho-romanche est une langue nationale

Il y a 50 ans, le 20 février 1938, que le romanche a accédé au rang de langue nationale. Les citoyens suisses avaient accepté à plus de dix contre un de modifier la Constitution

fédérale dans ce sens, à la suite d'une intervention du gouvernement grison devant le Parlement. Si les efforts entrepris surtout ces dernières années en faveur du romanche ne connaissent presque pas de limite, l'allemand ne cesse toutefois de gagner du terrain. En cent ans, la part de la population parlant un des cinq idiomes romanches a passé de 40 à 22 %.

L'existence de cinq idiomes différents, même s'ils se laissent ramener à deux grands groupes, pose un problème supplémentaire. Ainsi, les manuels scolaires existent en quatre voire cinq versions romanches pour chaque région linguistique. La constitution cantonale et les lois les plus importantes, ainsi que les documents de l'état civil ont été rédigés en surselvant (l'idiome de la vallée de Disentis) et en ladin (idiome commun à la Basse et Haute Engadine).

L'avenir du romanche passe-t-il par la création d'une langue artificielle unique ? La question revient régulièrement. La ligue pour la défense des idiomes romanches a présenté une étude consacrée à l'acceptation par la population d'un romanche de synthèse. Les chances de survie d'un quotidien romanche en dépendent également. Actuellement, quatre journaux représentant quatre idiomes paraissent une à deux fois par semaine.

Diverses initiatives ces dernières années témoignent toutefois de la volonté de revaloriser le romanche. La SSR a mis sur pied un programme de radio en romanche pour les informations régionales. Les CFF ont pour la première fois en mai 1986 édité un horaire en romanche. En automne dernier, une bande dessinée consacrée à l'histoire des Rhètes a été diffusée en cinq éditions - allemand et quatre dialectes romanches. L'armée a également participé à cet effort, en créant dès 1986 des compagnies d'infanteries romanches.

Cette renaissance date des dix dernières années. Au siècle passé, la défense de la langue minoritaire était encore moins d'actualité. La première mention du romanche dans la Constitution remonte bien à la République helvétique (de 1798 à 1803), mais il a fallu ensuite attendre 1938. Seuls l'allemand, le français et l'italien avaient été déclarés langues nationales dans la Constitution de 1848 marquant la naissance de la Suisse moderne.

Le canton des Grisons lui-même avait oublié le romanche dans sa première loi fondamentale de 1854. Cette lacune ne fut comblée qu'en 1880. L'arrivée au pouvoir des fascistes en Italie attira l'attention sur le romanche. Selon la théorie des adeptes de Mussolini, le romanche était un dialecte italien. La patrie des populations le parlant n'était par conséquent pas les Grisons, mais l'Italie. L'acceptation massive par les hommes suisses du romanche en tant que langue étrangère n'est certainement pas étrangère à ces visées annexionnistes.

canton de lucerne

Mort du fromager lucernois chevalier de la Légion d'honneur

Le fromager lucernois Walter Ulrich, fait chevalier de la Légion d'honneur pour ses actions héroïques pendant la dernière guerre, est mort à Lucerne à l'âge de 71 ans. Walter Ulrich s'était vu remettre la plus haute distinction française le 20 avril 1986 pour avoir libéré plusieurs soldats français emprisonnés dans des camps allemands. Ses exploits sont consignés dans la biographie qu'un journaliste lucernois lui a consacrée à cette occasion.

Né en Suisse orientale, Walter Ulrich, après une enfance difficile, quitte son pays en 1936 pour l'Auvergne, où il devient fromager. Lorsque qu'il apprend, après le début de la guerre, que le fils de son patron a été fait prisonnier en Allemagne, il décide d'aller le libérer. Par deux fois, au cours d'entreprises audacieuses, il parvient à ramener des prisonniers français chez eux, après leur avoir fait traverser quatre frontières.

La troisième fois, il échoue et est arrêté en 1941 près de la frontière polonaise à Stettin. Il sera libéré quatre ans plus tard par les Soviétiques. Il revient alors en Suisse. L'histoire de Walter Ulrich a été confirmée par les Français libérés et par des documents du Département fédéral des affaires étrangères. Il avait reçu en 1983 la Médaille du déporté résistant, avant de recevoir en 1986 en Auvergne la distinction suprême des mains du président de la Fédération française des évadés de guerre.

canton de neuchâtel

Neuchâtel : nomination d'un grand organiste

Considéré comme l'un des premiers organistes sur la scène internationale, Guy Bovet vient d'être nommé titulaire des orgues de la Collégiale de Neuchâtel, où il succédera dès l'automne prochain à Samuel Ducommun. Guy Bovet a reçu le mois dernier à Paris le Prix de l'Académie du Disque français des mains du premier ministre Jacques Chirac, récompense honorant trois enregistrements.

Actuellement secrétaire général de la Société des Concerts spirituels de Genève, il a occupé et occupe des chaires d'enseignement dans des universités américaines et européennes. Improvisateur renommé, Guy Bovet a mené une carrière de concertiste international et s'est également illustré comme compositeur. Il représente régulièrement la Suisse lors de congrès internationaux.

Economie neuchâteloise : Prévenir une évolution négative

Face à la dégradation « indéniable, extrêmement rapide » de la situation économique, l'Etat de Neuchâtel qui prévoit sur la base d'une étude, la suppression de 4 000 à 5 000 emplois, d'ici l'an 2000 selon des chiffres avancés par le conseiller d'Etat Pierre Dubois, a décidé de réagir. Pour Neuchâtel, la politique à suivre est claire. En vue de prévenir « une évolution négative », il faut, dit le Conseil d'Etat, intensifier les efforts de promotion économique tant sur le plan interne que sur le plan externe.

Dans ce but, le service de la promotion économique du canton va demander au Grand Conseil une rallonge financière de 500 000 F. Ce faisant, le département de Pierre Dubois, dans un rapport très fouillé a dressé un tableau critique de la situation économique neuchâteloise, la plaçant dans un contexte international. Et, si l'avenir paraît sombre, les responsables neuchâtelois de l'économie ne pensent pas moins que les restructurations déjà commencées sont « cohérentes », vont dans le sens d'une économie visant à rester concurrentielle, mais ont pris pour Pierre Dubois « une vitesse alarmante pour notre région ».

S'agissant de la promotion endogène, Pierre Dubois a rappelé que l'Etat n'interviendra jamais « sans l'appel des entrepreneurs neuchâtelois ». Dans le même temps, désirant couper court à certaines critiques, le conseiller d'Etat neuchâtelois a précisé que les deux tiers des interventions de la promotion économique allaient en leur faveur.

De son côté, M. Francis Sermet, délégué aux questions économiques, s'est fait en quelque sorte le porte-parole d'une politique offensive en vue d'acquérir des projets étrangers, en provenance notamment de la région du Pacifique, tenue pour une zone en plein développement. M. Dobler conseiller à la promotion industrielle et commerciale a pour sa part précisé que de nombreux projets étaient actuellement dans une « phase avancée » et que le bilan de la promotion économique, était malgré tout « à la hauteur de nos espérances ».

Abordant brièvement le chapitre de la fiscalité, généralement considérée comme trop lourde tant sur le plan des personnes physiques que morales, M. Dobler a dit sa conviction qu'un changement ne pourrait intervenir qu'à partir du moment où Neuchâtel aura mis en place une économie moderne et forte. Bref, Neuchâtel, selon Pierre Dubois, en « dépit des événements annoncés, garde la très ferme volonté de se battre ».